

Mots du discours et discours rapporté: le partage des sens

Bertrand Richet, Université Paris 3 — Sorbonne nouvelle

La présence régulière d'interjections et d'autres mots du discours dans un contexte de discours rapporté est un sujet sur lequel nous avons travaillé en nous intéressant uniquement au cas de l'anglais¹. La perception de cette coprésence tant à l'oral qu'à l'écrit, nous avait amené à nous intéresser au positionnement relatif de l'interjection et du verbe rapporteur de discours et à la compatibilité de ces configurations avec la valeur de l'interjection, et la question se posait notamment de l'attribution de l'interjection au locuteur cité ou au locuteur citant. La première partie du présent article reprendra rapidement les résultats auxquels nous étions parvenus.

Il nous a semblé pertinent de poursuivre la réflexion en examinant plus précisément comment les choses se passent de manière contrastive. Cependant, notre entreprise est limitée de deux manières. Premièrement, nous n'avons pas mené d'enquête sur le comportement en français de ces mots du discours, même si dans un travail précédent fondé sur un corpus bilingue, nous avons pu en percevoir quelques particularités²; deuxièmement, nous ne disposons évidemment pas de données orales puisque par définition l'oral purement spontané ne se traduit pas (nous ne parlons ici ni des films, pièces de théâtre et autres formes fondamentalement écrites de l'oralité, ni de l'interprétation, qui supprime le rapport direct entre interlocuteurs). Ce sur quoi nous travaillons est un corpus de romans français et anglo-saxons, avec leur traduction dans l'autre langue, et, issus des dialogues, les cas de discours direct rapporté comprenant une interjection.

Mais commençons par quelques mots à propos des données des corpus monolingues.

1. Corpus monolingues

1.1. Nature des corpus et des exemples

Nous nous sommes fondé sur les données extraites d'une part d'un corpus écrit élaboré par nos soins et comprenant des romans et des pièces de théâtre en anglais contemporain (mais les exemples de discours rapporté proviennent presque exclusivement des romans), d'autre part du *London Lund Corpus*, corpus d'oral majoritairement spontané avec des transcriptions analysées prosodiquement et organisées en 100 textes de 5000 mots chacun.

Nous avons ensuite opéré une distinction entre ce que l'on pourrait appeler le vrai discours rapporté, c'est-à-dire celui rapporté par un locuteur (et noté RL, avec 130 exemples), et le discours rapporté par le narrateur avec la présentation des dialogues, ce exclusivement dans les romans (pseudo-discours rapporté noté RN, pour Rapporté par Narrateur, avec près de 500 exemples). Et cette distinction n'est pas à négliger puisque qu'elle correspond aussi à des différences en termes de représentation statistique des diverses configurations, comme nous allons le constater avec le tableau suivant (*tableau n°1*). La représentation chiffrée des configurations se lit de la manière suivante: le premier chiffre correspond à la position de la séquence rapporteuse, avec '8' pour désigner la position finale, et le second chiffre, à la position relative de l'interjection par rapport au verbe (négatif – avant / positif – après).

¹ Nous renvoyons chronologiquement à un article faisant suite à une communication présentée dans le cadre du Congrès de la S.A.E.S. de Chambéry en 1999 (Bertrand Richet, « Interjections, incises et discours rapportés », in Pierre Cotte (éd.), *L'Ouvert et le Précis, Travaux du C.I.E.R.E.C.*, n°104, Saint-Étienne: Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001, pp. 123-148) et à notre thèse de doctorat (*Éléments d'analyse du phénomène interjectif en anglais contemporain* (dir. Pierre Cotte), Paris: Université de Paris Sorbonne — Paris 4, 2001, 1886 p.).

² Bertrand Richet, « Quelques données et réflexions sur la traduction des interjections » in Michel Ballard (éd.), *Oralité et traduction*, Arras: Artois Presses Université, 2001, pp. 79-128.

Tableau n°1

1^{er} chiffre = position du verbe (8=position finale) / 2nd chiffre = position de l'interjection par rapport au verbe

RL: rapporté par locuteur / RN: rapporté par narrateur

Oral /RL	Nb	%	Écrit / RL	Nb	Écrit/RN	Nb	%
1/1	82	86%	1/1	17	3/-2	170	34%
1/2	5	5%	3/-2	8	2/-1	95	20%
2/-1	5	5%	2/-1	3	8/-2	76	15%
3/-2	3	3%	8/-1 et 8/-2	3	4/-3	37	8%
1/4	1	1%	2/1	2	1/1	33	7%
			1/2	1	2/1	21	4%
Total	96	100%	Total	34	8/-3	21	4%
					8/-4	11	2%
					divers (+)	19	4%
					divers (-)	12	2%
					Ttotal	495	100%

Il est à signaler que nous appelons par commodité 'verbe' l'ensemble constitué du sujet du verbe rapporteur de discours, du verbe lui-même et éventuellement de données adverbiales complémentaires. Si, à l'oral pour le discours rapporté par le locuteur, la position initiale du verbe, juste avant l'interjection et le reste du discours cité, est la configuration nettement majoritaire, l'écrit, toujours en RL, atténue cette présence, toujours majoritaire, de cette présentation sans surprise, alors que lorsqu'il s'agit d'un discours rapporté par un narrateur à l'écrit, les configurations en incise sont cette fois loin devant, avec ce que cela implique de travail d'élaboration du texte.

Regardons cela de plus près.

1.2. Configurations

Les trois configurations les plus récurrentes sont la position initiale du verbe rapporteur de discours à l'oral, sa position initiale ou finale à l'écrit en RL et sa position intermédiaire, elle aussi à l'écrit, en RN, cette fois.

Position 1/1 Oral RL — Exemple n°1 (1/501/12)¹

I think, oh they're, they're absolutely horrible.

La position initiale à l'oral (*exemple n°1*), avec l'interjection placée juste après le verbe rapporteur, s'explique par ce qu'on peut appeler la linéarisation forcée du récit. Parce qu'il est plus difficile de se détacher du temps et que la mémoire à court terme peine déjà sous l'avalanche d'informations, il est essentiel pour le locuteur de se faire immédiatement comprendre et pour le co-énonciateur d'identifier sans peine qui parle, avec le sujet du verbe rapporteur. Le rôle de l'interjection est alors de marquer le début effectif des propos rapportés. C'est en tout cas l'hypothèse que propose Lawrence Schourup dans sa thèse où il décrit la fonction 'enquoting' des interjections (appelées 'evincives'). Remarquant qu'il y a proportionnellement plus de *Well* et de *Oh* en tête de citation qu'en tête d'intervention, il en conclut: « perhaps quote-initial evincives mark the quote as a 'beginning' »². On peut donc se demander si l'interjection a effectivement été prononcée par le locuteur cité (c'est en vérité assez peu probable) et donc si la fonction de l'interjection, au delà de celle décrite par

¹ Les nombres entre parenthèses correspondent respectivement à la section du corpus, au numéro d'exemple dans cette section et au numéro du texte dans la section concernée.

² Lawrence Schourup, *Common discourse particles in English conversation*, PhD Thesis (Adviser: Arnold M. Zwicky), Columbus, Ohio: Ohio State University, 1982, p. 22.

Schourup, n'est pas aussi de marquer la réélaboration qu'implique la citation et la spectacularisation du discours qui s'ensuit.

Position 1/1 Écrit RL — Exemple n°2 (Ayckbourn/Just 64C)¹

"And the butcher, he said — oh are you sixty-seven, Mrs Crawthorne, I'd never have guessed."

Position 8/-2 Écrit RN — Exemple n°3 (Mailer/Deer 281 A)

"Oh, you're cruel," she said. / "Cruel?" he exclaimed. "Why I've been taking lessons from you."

La position initiale ou finale du verbe rapporteur à l'écrit (*exemples n°2 et n°3*) est elle liée à l'intégration de l'interjection au contexte narratif. Que le lien au contexte antérieur soit fort et le verbe sera en position initiale et la même chose vaut pour la position finale. En plus de cet aspect, la liberté plus grande qu'offre l'écrit en raison du moindre effort de mémorisation demandé au lecteur permet à l'énonciateur d'ajouter des commentaires de nature essentiellement adverbiale, là où, à l'oral, la prosodie serait mise à contribution.

Position 3/-2 Écrit RN — Exemple n°4 (Hemingway/Have 108 C)

"Gee, you're educated," the wife said. "But that Jenghiz Khan would do me. [...]"

Position 2/-1 Oral RL — Exemple n°5 (5/18/4)

And oh the first lady said well that is surprising.

Position 3/-2 Oral RL — Exemple n°6 (5/19/4)

Oh yes said the second lady that's quite true.

Il reste à considérer (*exemple n°3*) la position intermédiaire du verbe à l'écrit (les rares exemples de cette configuration à l'oral (*exemples n°4 et n°5*) correspondent à des dialogues rapportés, entre autres sous forme d'histoire drôle, des dialogues proches de leur représentation écrite). De nouveau, c'est la moins grande dictature du temps qui justifie ces formes de réorganisation du discours, avec une séparation entre ce que l'on pourrait appeler le synthétique, avec l'interjection, et, au delà du verbe, l'explicatif.

Ce n'est cependant pas suffisant, comme le montre le tableau suivant (*tableau n°2*), qui compare la présence statistique relative des différents types d'interjections en général et lorsque le verbe rapporteur est en position initiale:

Tableau n°2

Répartition des types d'interjection (position 2/-1 et toutes positions)

	AH	EH	OH	GOD	S0	Total
2/-1	25%	8%	36%	23%	7%	100%
Général	10%	10%	60%	13%	7%	100%

Les interjections marquées (par rapport à *Oh*) que sont les types *Ah* et *God* sont proportionnellement plus courantes dans cette configuration, ce qui montre une nouvelle fois que l'on a moins affaire à une interjection outil marquant le début d'une citation qu'à un mot destiné à mettre en valeur la reconstruction par l'énonciateur d'un discours autre.

2. Étude sur corpus bilingue

2.1. Nature du corpus

Le corpus bilingue utilisé se fonde sur sept romans du vingtième siècle (trois en français et quatre en anglais) avec leur traduction dans l'autre langue. La liste en est donnée à la fin de

¹ La référence de l'exemple se décompose comme suit: Nom de l'auteur, titre condensé de l'œuvre, numéro de page et numéro de l'exemple dans la page, sous forme de lettre.

l'article. En tout, nous avons dénombré 1200 occurrences d'interjection (soit au départ, soit à l'arrivée¹) réparties également entre les romans français et les romans anglais. Parmi celles-ci un nombre limité correspond au cas de discours rapporté, soit sous sa forme RL, soit sous sa forme RN.

Ici, nous ne nous intéresserons qu'à ce que l'on peut appeler les cas problématiques, c'est-à-dire ceux pour lesquels la traduction n'est pas littérale. Non pas que l'existence de traduction littérale soit un souci en soi (même s'il est difficile dans ce cas d'évaluer avec précision le travail du traducteur tant il est vrai qu'entre un choix véritable de littéralité et un refus de traduction en raison du malaise provoqué par une forme aussi singulière *a priori* que l'interjection, la frontière est quelquefois mince), mais c'est plus dans les exemples de transformation que le linguiste peut puiser matière à réflexion sur le statut de l'interjection dans la langue et dans le discours. C'est donc une soixantaine d'occurrences qui ont retenu notre attention. Nous examinerons trois formes de traduction. Tout d'abord, et rapidement, la traduction littérale, puis les exemples de traduction non littérale du verbe, regroupés sous le titre 'transformations', enfin les exemples de modification plus profonde de la structure initiale, regroupés cette fois sous l'étiquette 'transferts', en nous posant à chaque fois la question de la justification de la traduction proposée.

2.2. Traduction littérale

Comme nous l'indiquons à l'instant, les exemples de traduction littérale, majoritaires, ne donneront pas lieu à une analyse développée. Nous entendons par traduction littérale les cas où il n'y a pas de modification majeure à la fois de l'ordre des éléments (verbe rapporteur et interjection) et de la nature de ces éléments. En voici deux exemples:

Exemple n°7 — BARNES.J./Before 42A / 67A

"Old matey, you're about as clear as a bugger's back passage so far."

"Ah, sorry. Jealousy," Graham said suddenly. Then, trying to be helpful, "Sexual jealousy."

"No other kind in my experience."

« *Mon petit pote, tu es aussi clair que le fondement d'un enculé.*

— *Ah, excuse-moi. Question de jalousie », dit brusquement Graham. Puis, essayant de faire preuve de bonne volonté: « De jalousie sexuelle.*

— *N'en existe pas d'autre, d'après ce que je sais. »*

Exemple n°8 — CHEVALLIER/Euffe 108A / 75A

« Vous n'avez pas eu de déceptions, chère amie ?

— Mais non, disait Mme Euffe, mais non... » sans se prononcer directement.

"*You had no disappointments, my dear?*"

"*Oh no,*" Mme Euffe would reply. "*No, none...*" But she vouchsafed no further information.

Ainsi, la conservation de *Ah* pour l'exemple n°7 (sachant que l'interjection *Ah* est nettement moins courante en anglais qu'elle ne l'est en français) et la traduction dans l'exemple n°8 de *Mais* par *Oh* en anglais ne constituent pas des transformations majeures du texte de départ, d'autant que l'on conserve également l'incise avec une séparation des données synthétiques et des données plus développées.

Le fait que cette configuration soit majoritaire peut s'expliquer de deux manières: soit c'est un choix (et un défaut éventuel) du traducteur, soit, plus fondamentalement, le fait est lié à un fonctionnement parallèle des deux langues considérées, avec une ouverture possible vers des valeurs interjectives universelles, lesquelles transparaissent peut-être dans le sentiment

¹ Le fait que certaines interjections ont été introduites lors de la traduction ou qu'au contraire d'autres aient été effacées et/ou remplacées a été étudié avec attention tant il est vrai que le phénomène, que l'on va retrouver ici, montre qu'il n'y a pas d'étanchéité absolue entre l'interjection et d'autres formes de discours. Voir Bertrand Richet, « La traduction non interjective des interjections » in Michel Ballard et Ahmed El Kaladi, (éds). *Traductologie, Linguistique et Traduction*, Arras: Artois Presses Université, 2003, pp. 83-98

linguistique du traducteur lui-même. En d'autres termes, s'il y a traduction littérale, c'est soit que le traducteur reconnaît le caractère universel des formes, soit qu'il leur en confère un.

2.3. Transformations

Trois types de modification reviennent régulièrement sous la plume des traducteurs: le remplacement du *say* anglais par *faire* en français et réciproquement, la simplification formelle aboutissant à une suppression du verbe et enfin une modification de celui-ci en fonction de l'interjection considérée.

2.3.1. Emploi du verbe Faire

Voici tout d'abord deux exemples de ce type de transformation:

Exemple n°9 — 103) CAMUS/Peste 58A / 51A

— [...] Ce bacille est bizarre.

— Oh! fit Castel, je ne suis pas de votre avis. Ces animaux ont toujours un air d'originalité. Mais, dans le fond, c'est la même chose.

"[...] *That bacillus is such a queer one...*"

"*There,*" Castel said, "*I don't agree with you. These little brutes always have an air of originality. But, at bottom, it's always the same thing.*"

Exemple n°10 — 851) HEMINGWAY/Have 198A / 269A

The crowd, which had come close behind her, formed around her, jostled close, looking down at the launch.

"God damn it," said the sheriff. "Who left that gate open? Get somebody to cover those bodies; blankets, sheets, anything, and we'll get this crowd out of here."

La foule, qui était venue à sa suite, s'accumulait autour d'elle, se bousculant pour regarder en bas dans la chaloupe.

« *Nom de Dieu! fit le shérif. Qui a laissé la grille ouverte? Trouvez-moi quelque chose pour couvrir les corps, couvertures, draps, n'importe quoi; on va expulser tout ce monde-là.* »

Comme on le voit dans ces exemples, la modification est valable dans les deux sens. Plus généralement, elle intervient très majoritairement lorsque l'interjection est seule devant le verbe et peut donc s'expliquer par le fait que celle-ci s'apparente alors — selon le traducteur et plus globalement dans une certaine tradition linguistique — à un cri, proche du cri animal pour lequel l'emploi de *faire* est la règle (en dehors des verbes spécifiques comme *hennir* qui remplacent et condensent l'ensemble *faire* + onomatopée). *Faire*, associé au discours humain, permet de montrer l'immédiateté.

Il est à noter que l'équivalent existe en anglais sous la forme de *go*. En revanche, ce verbe ne s'emploie guère que dans le cas où le discours rapporté se limite à l'interjection, avec un verbe le plus souvent placé avant celle-ci. *Faire* dispose d'une plus grande souplesse et, avec un niveau de langue moins soutenu, est tout à fait compatible avec un discours non interjectif, notamment lorsqu'il s'agit de rapporter une conversation (*je lui fais, qu'il me fait,...*). Cela dit, on imagine mal trouver *faire* en position finale d'un long discours car, et c'est ce qui rapproche les deux emplois que nous avons mentionnés, l'immédiateté est bien sa valeur fondamentale.

2.3.2. Simplification formelle

Voici maintenant quelques exemples de simplification formelle:

Exemple n°11 — 727) HEMINGWAY/Have 45A / 59A

"Come on back here," I said to Eddy and I gave him a real drink.

"Do you cock it first with your thumb?" he whispered to me. [...]

"That's right."

"Oh, boy," he said.

It certainly was wonderful what a drink would do to him and how quick.

« Viens voir ici », je dis à Eddy, et je lui donne un bon coup à boire.
 « Faut d'abord le tirer avec le pouce? », me chuchote-t-il. [...]
 « C'est ça.
 — Ah! dis donc! »
 Pas d'erreur, c'était magnifique l'effet que la gnôle pouvait lui faire, et en un rien de temps.

La simplification peut quelquefois être simplement imposée pour des raisons stylistiques. Dans cet exemple tiré d'un roman d'Hemingway, la mention de *dire* sous forme d'une locution figée dans le discours lui-même bloque l'emploi du même verbe comme élément rapporteur. Même *faire*, pourtant envisageable étant donné la longueur modeste et le contenu essentiellement interjectif du discours, pose difficulté en raison de la répétition du son *i*. On pourrait également imaginer un hyponyme, tel que *s'exclamer* mais la lourdeur de la forme est peu compatible avec l'enchaînement discursif, qui valorise le commentaire immédiat à propos d'une réaction interjective qui elle-même suit immédiatement le geste généreux du narrateur protagoniste (*how quick*). Seule la suppression du verbe — même si elle entraîne une absence d'identification du sujet parlant au demeurant peu dommageable — constitue donc une solution acceptable.

Exemple n°12 — 140) CAMUS/Peste 147B / 132B
 — Qui vous l'a dit? cria le rentier.
 Tarrou parut surpris et dit:
 — Mais vous. Ou du moins, c'est ce que le docteur et moi avons cru comprendre.
 "Who told you that?" Cottard almost screamed.
 "Why, you yourself!" Tarrou looked surprised. "At least, that's what the doctor and I have gathered from the way you speak."

La suppression du verbe dans ce second exemple nous montre une autre contrainte, conventionnelle, dont l'anglais peut se passer. Il paraît difficile d'imaginer de placer *Tarrou parut surpris* en incise, d'abord parce qu'il n'y a pas de compatibilité immédiate entre du discours direct rapporté et la description de l'état d'esprit du locuteur, ensuite parce que la présentation formelle des dialogues en français, avec l'absence de guillemets lorsqu'il y a une incise courte, implique que l'incise contienne explicitement un verbe rapporteur de discours pour être considérée comme telle et non comme un contenu complémentaire de ce discours. À ce titre, l'inversion sujet-verbe est une aide à l'identification.

En plaçant *Tarrou parut surpris* en incise, le lecteur pourrait à juste titre hésiter lors de son identification de la forme. C'est cela qui explique le choix à la vérité peu élégant de Camus dans son écriture initiale (même si cette organisation peut aussi se justifier par la représentation linéaire de la surprise non verbale et de sa verbalisation consécutive) et la solution plus simple proposée par le traducteur britannique, lui-même aidé par l'emploi des guillemets en anglais.

L'exemple suivant montre, dans l'autre sens, la difficulté que peut rencontrer le traducteur lorsqu'il doit traiter ces cas d'incise ne comportant pas de verbe rapporteur de discours:

Exemple n°13 — 938) HEMINGWAY/Sun 49A / 66A
 "Now," the count brought up a bottle. "I think this is cool."
 — Ah! (*Le comte sortit une bouteille.*) Je crois que c'est assez froid.

L'utilisation des parenthèses pour marquer la concomitance du geste et de la parole est discutable mais c'est la seule option s'il s'agit de conserver l'incise, avec une séparation complémentaire nette entre une interjection rayonnante telle que *Ah* et le jugement explicitement porté ensuite. Une traduction telle que *dit le comte en sortant une bouteille* ferait perdre la pause en intégrant plus nettement l'interjection au reste du discours et en lui ôtant une partie de son sens.

Exemple n°14 — 1048) HEMINGWAY/Sun 207A / 238A

"Why didn't you keep him?"

"I don't know. It isn't the sort of thing one does. I don't think I hurt him any."

"You were probably damn good for him."

"He shouldn't be living with any one. I realized that right away."

"No."

"Oh, hell!" she said, "let's not talk about it. Let's never talk about it."

"All right."

— *Pourquoi ne l'as-tu pas gardé?*

— *Je ne sais pas. Ces choses-là, ça ne peut pas se faire. Je ne crois pas lui avoir fait de mal.*

— *Tu lui auras probablement fait beaucoup de bien.*

— *Il n'est pas fait pour vivre avec quelqu'un. Je me suis rendu compte de cela tout de suite.*

— *En effet.*

— *Oh! dit-elle, ne parlons plus de ça. Ne parlons plus jamais de ça.*

— *Comme tu voudras.*

Ce dernier exemple est à méditer. Faut-il penser que le caractère intensif de l'interjection secondaire a pu n'être traduit que par l'interjection *Oh*, qui conserve la saillance que lui confèrent sa position initiale isolée et son intonation spécifique que souligne à l'écrit le point d'exclamation, ou bien doit-on considérer qu'il s'agit là d'une censure de la part du traducteur, qui éprouve quelque difficulté à faire prononcer un juron par un personnage de sexe féminin? En tout cas, il y a fort à parier que la présence d'une incise et donc d'une identification du locuteur a joué en faveur de la censure, là où la simple mention des propos, avec identification à la charge, en quelque sorte, du lecteur, aurait facilité une traduction plus proche du texte de départ.

2.3.3. Influence de la nature de l'interjection

Exemple n°15 — 430) COLETTE/Ecole 29B / 36C

— Ah! soupire le Méridional avec satisfaction, on se CHOFFE un peu, ici. Vous ne trouvez pas?

Armand grogne quelque chose d'indécis.

"Ah!" said the southerner with satisfaction, "one's quite WARRM here. Don't you agree?"

Armand muttered some vague remark.

On note dans cet exemple la transformation du verbe *soupirer* en *say*, transformation qui peut s'expliquer de deux manières. Il est possible, mais nous ne pensons pas, et les autres exemples iront dans le sens d'une confirmation de cette réserve, qu'il s'agit là d'une raison pleinement déterminante, que l'anglais favorise l'emploi de *say* là où le français favorise la diversité des verbes rapporteurs de discours¹. Complémentairement, et de manière plus pertinente, nous semble-t-il, c'est l'aire relative de sens couverte par l'interjection *Ah* en français et en anglais qui est à prendre en considération. Statistiquement majoritaire en français et donc porteuse d'un sens plus large, quoique marqué, elle est minoritaire et 'pointue' en anglais, ce qui peut justifier que son emploi en français s'accompagne, dans un contexte aussi particulier que celui-ci (il s'agit de donner 'de la longueur' à l'interjection), d'un verbe explicitant. Cette subtilité échappant à la version anglaise de *Ah*, le seul verbe *say* peut suffire, d'autant que le syntagme prépositionnel à valeur circonstancielle qui suit confirme l'orientation positive de l'interjection.

¹ La chose est en tout cas réelle si on prend en considération la politique éditoriale des principaux journaux britanniques et français en matière de présentation du discours rapporté. Voir l'article de Raluca Nita sur le sujet dans ce même recueil.

Exemple n°16 — 110) CAMUS/Peste 85A / 74A

— [...] Vous n'avez pas tenu compte de ceux qui étaient séparés.

Rieux reconnut que, dans un sens, cela était vrai, il n'avait pas voulu en tenir compte.

— Ah! je vois, fit Rambert, vous allez parler de service public. Mais le bien public est fait du bonheur de chacun.

"[...] you didn't take the case of people who are separated into account."

Rieux admitted this was true up to a point; he'd preferred not to take such cases into account.

"Ah, I see now!" Rambert exclaimed. "You'll soon be talking about the interests of the general public. But public welfare is merely the sum-total of the private welfares of each of us."

Le caractère marqué de *Ah* en anglais peut avoir l'effet inverse, notamment si l'on considère le fait qu'il existe un marquage déjà présent en français (par rapport à *Oh*). Dans cet exemple, avec valeur de reconnaissance, l'interjection *Ah* est clairement mise en valeur puisqu'elle est accompagnée d'un point d'exclamation alors même qu'elle est suivie d'une locution avec laquelle elle entre régulièrement en collocation (avec une ponctuation normalement réduite). Dès lors, l'emploi de *exclaim* se justifie, d'autant plus que c'est bien le verbe *faire* qui a été employé en français.

A la vérité, peut-être faut-il également considérer que les traducteurs peuvent ressentir un certain malaise face à des formes dont il n'est pas simple de maîtriser l'emploi (même la plupart des locuteurs natifs éprouvent des difficultés à expliquer l'emploi d'une interjection plutôt que d'une autre).

Voyons l'exemple suivant:

Exemple n°17 — 91) CAMUS/Peste 23A / 17A

Rieux demanda au père Paneloux ce qu'il pensait de cette histoire de rats:

— Oh! dit le père, ce doit être une épidémie, et ses yeux sourirent derrière les lunettes rondes.

Rieux asked Father Paneloux what he made of this queer business about the rats.

"Oh, I suppose it's an epidemic they've been having." The Father's eyes were smiling behind his big round glasses.

Alors que *Oh* est une interjection minoritaire en français (par rapport à *Ah* en tout cas, car en général, en tant qu'interjection vocalique, elle bénéficie d'une diffusion réelle), d'où un marquage que renforce ici l'emploi du point d'exclamation, la traduction anglaise ne propose qu'un *oh* non marqué, sans ponctuation spectacularisante, ce qui constitue une sous-traduction manifeste de l'énoncé même si le père Paneloux fait preuve d'une distance précisément compatible avec cette forme faible proposée en anglais.

Exemple n°18 — 1082) MAILER/Deer 80A / 85A

"Oh, look. There's your husband," I said with relief.

She called to him.

— *Ah! dis-je avec soulagement, voici votre mari.*

Elle l'appela.

C'est également la différence de sens entre le *Oh* anglais, peu marqué, et le *Ah* français, plus axé sur la notion de reprise, qui justifie la transformation contenue dans ce dernier exemple. Là où une incise aurait été malvenue en anglais car rien n'indique dans *Oh, look* le soulagement exprimé par le syntagme prépositionnel *with relief* (soulagement qui se fonde sur le plaisir de la redécouverte), l'incise est parfaitement acceptable en français car *Ah* dit déjà le soulagement.

2.3.4. Les limites des transformations

Avec les exemples qui suivent, nous allons voir que ces transformations, même si elles restent en général minoritaires, peuvent quelquefois glisser vers les limites de l'acceptabilité et montrent par là même les difficultés de traitement de la combinaison *interjection / verbe*

rapporteur, tant il est vrai que celle-ci met en exergue le rapport entre le discours et sa représentation.

Exemple n°19 — 240) CHEVALLIER/Euffe 160A / 111A
 — [...] Évidemment, les officiers ne font pas fortune...
 — Parbleu, dit Edouard, ils ont une carrière sans risque!
 “[...] *Officers don't make their fortunes, as we know...*”
 “*I should think not!*” Edmond said. *There are no risks in their job!*”

C’est bien sûr le caractère à la fois culturellement très marqué et clairement intensif sémantiquement qui permet de rendre compte de la traduction non interjective explicite proposée qui, en vérité, ne remet pas en cause l’organisation générale du discours et le positionnement de l’incise entre la réaction et l’explication de celle-ci. En revanche, la traduction montre l’absence d’une séparation nette entre le monde interjectif et d’autres formes de représentation du sens, ce qui en limite la pertinence.

Exemple n°20 — 92) CAMUS/Peste 25A / 18A
 Rieux demanda à Grand s’il avait prévenu le commissariat et l’employé prit un air déconfit:
 — Non, dit-il, oh! non. J’ai pensé que le plus pressé...
When Rieux asked Grand if he had notified the police, he hung his head.
 “*Well, as a matter of fact, I haven't. The first thing, I thought, was to...*”

Dans cet exemple, la traduction fait clairement la part belle à l’explicitation et il est vrai que celle-ci peut se comprendre dans la mesure où en français l’organisation même des propos du personnage n’entretient qu’un rapport assez lointain avec l’étiquetage subjectif mentionné juste avant (*un air déconfit*). De ce point de vue, une traduction littérale glisserait plus vers l’intensification et non l’hésitation, là où le choix de formes faisant reculer dans le temps l’aveu d’inaction permet une transcription plus fidèle de ce qu’implique l’adjectif *déconfit*. Pour autant, on peut se demander si le lissage opéré n’aboutit précisément pas à un résultat trop ‘propre’. L’énoncé en anglais est typique de l’hésitation maîtrisée, rhétoriquement mise en scène, alors que le français valorisait le désordre, avec une répétition et une interjection intermédiaire marquant la pleine prise de conscience par le locuteur de l’inadéquation de son comportement.

Exemple n°21 — 107) CAMUS/Peste 81A / 71A
 — Je m’appelle Raymond Rambert.
 — Ah! oui, dit Rieux. Eh bien, vous avez maintenant un beau sujet de reportage.
 “*My name is Raymond Rambert.*”
 “*Ah yes, of course. Well, you've now the makings of a good story for your paper.*”

C’est un peu la même chose qui se passe dans cet autre exemple, avec un traducteur qui explicite la reconnaissance signifiée par *Ah* et la volonté complémentaire de la part de l’énonciateur de faire oublier cet instant de perte de repère, avant de repartir avec *Eh bien / Well*. Là encore, l’incise aurait pu être conservée mais c’est l’attitude du traducteur vis-à-vis de l’interjection qui, en lui faisant allonger son texte, le pousse également à éliminer des données qui peuvent effectivement apparaître comme secondaires, dont les verbes rapporteurs et l’identification du locuteur.

On le voit, c’est, outre des contraintes de présentation conventionnelle des dialogues, l’épaisseur sémantique relative de l’interjection qui détermine le traitement réservé complémentairement au verbe rapporteur de discours. L’exploitation de la dimension hyperonymique va de pair avec des formes de condensation (qui peuvent aller jusqu’à la suppression pure et simple du verbe) ou au contraire de développement du message, avec une

complémentarité manifeste, exclusive ou inclusive, entre l'interjection elle-même et le verbe rapporteur qui l'accompagne et la représente.

2.4. Transferts

Cette dernière partie de l'analyse sera l'occasion pour nous d'examiner plus précisément ce lien particulier entre le discours rapporté lui-même et le discours qui l'introduit, l'accompagne et l'englobe. La traduction, à ce titre, quels que soient les choix particuliers des traducteurs, permet de mieux voir ce rapport et de mettre au jour la porosité d'une frontière trop souvent considérée comme absolue et infranchissable. Cela est d'autant plus vrai, sans doute, que la traduction est elle-même un discours rapporté. Elle est, comme le souligne fort justement Kristiina Taivalkoski-Shilov, « un discours de seconde main »¹. En conséquence, on assiste ici à une « mise en abyme du DR [discours rapporté] »² qui contribue à neutraliser les distinctions, d'où, « l'enchevêtrement des voix » auquel Laurence Rosier fait référence dans ce même recueil³.

C'est que le verbe rapporteur, et, par extension, les formes régulièrement adverbiales qui l'accompagnent, n'est pas qu'un marqueur d'introduction ou de changement de locuteur. Il est aussi représentation de ce discours, c'est-à-dire reprise synthétique de celui-ci et cet aspect est d'autant plus important à prendre en considération que l'interjection, par le formatage énonciatif qu'elle constitue, peut se voir également comme représentation d'un discours qu'elle inaugure la plupart du temps. Dès lors, c'est bien, outre la nécessité éventuelle d'une explicitation du sens, un processus de transfert auquel on assiste, transfert de nature sémantique ou syntaxique.

2.4.1. Transfert syntaxique

Dans les exemples qui suivent, nous examinerons des cas où l'incise est déplacée en raison d'une réorganisation du discours qu'elle rapporte

Exemple n°22 — 887) HEMINGWAY/Sun 15A / 29A

"You're from Kansas City, they tell me," he said.

"Yes."

"Do you find Paris amusing?"

"Yes."

"Really?" [...]

"For God's sake," I said, "yes. Don't you?"

"Oh, how charmingly you get angry," he said. "I wish I had that faculty."

— *Vous êtes de Kansas City, m'a-t-on dit?*

— *Oui.*

— *Trouvez-vous Paris amusant?*

— *Oui.*

— *Vraiment? [...]*

— *Mais oui, nom de Dieu, dis-je. Pas vous?*

— *Oh! quelle façon charmante de se mettre en colère, dit-il. Comme je voudrais avoir ce talent!*

La question se pose tout d'abord de la justification de la présence en anglais de l'incise entre l'interjection secondaire et *yes*. En règle générale, la combinaison entre une interjection et *yes* est assimilable à une collocation, qui implique à la fois une grande fréquence d'apparition, une relecture adverbiale intensive de l'interjection et logiquement une condensation prosodique et formelle qui rend difficile leur séparation. Ici, cette séparation existe de fait et

¹ Kristiina Taivalkoski-Shilov, « Traduire la mixité formelle: l'exemple des premières (re)traductions de Fielding en France » in *Faits de Langue*, n°19, « Le Discours rapporté », 2002, p. 85.

² *Ibid.*, p. 86.

³ Laurence Rosier, Sophie Marnette et Juan Manuel Lopez Munoz, « Présentation générale », *op. cit.*, p. 7.

peut être comprise comme entraînant une valorisation de l'interjection elle-même (laquelle est de toute façon formellement lourde au sein même de l'ensemble des interjections secondaires) et de *yes*, à qui il est ainsi donné plus d'autonomie.

On peut légitimement s'interroger sur le choix opéré par le traducteur. Il est vrai que le contexte contrastif implique que l'énonciateur réaffirme son propos et *mais* s'acquitte sans difficulté de cette tâche, entraîne avec lui *oui* et par conséquent décale la forme interjective sur la droite. Ce décalage doit d'ailleurs s'arrêter à l'incise car un déplacement au delà de celle-ci ferait perdre à l'interjection son rôle d'accompagnement intensif de la prise de parole et lui conférerait une autonomie illogique au vu de son contexte d'apparition. Avec un *nom de Dieu* placé après *dis-je*, l'impression serait celle d'un nouveau jugement porté sur la situation. Ceci dit, il y avait moyen de conserver une interjection en tête, avec une reprise finale par une forme adverbiale comme *bien sûr*. En tout état de cause, ce type de déplacement volontaire ou imposé par le choix des formes (nous allons en voir d'autres exemples) montrent que du positionnement de l'incise dépend l'interprétation et la portée des formes situées de part et d'autre de celle-ci¹.

Exemple n°23 — 1115) MAILER/Deer 115A / 118A

Then she answered. He could not be certain but he had the feeling Elena was pretending drowsiness.

"Oh, darling," she said, "is something the matter!"

"Nothing." He cleared his throat. "It's just that I want to hear your voice."

Lorsqu'elle répondit, il eut vaguement l'impression qu'elle feignait de paraître endormie.

— *Que se passe-t-il, chéri? questionna-t-elle.*

— *Rien, dit Eitel... Je voulais seulement entendre ta voix.*

On peut sans doute porter un jugement plus sévère sur la traduction proposée dans ce second exemple. En anglais, la séparation est nette entre la première partie de l'énoncé, qui reconstitue la situation interlocutive pour signifier la volonté d'une reprise en main après un événement perturbateur non identifié ici, et la seconde partie, qui est une demande d'explicitation. Le verbe de l'incise est neutre, peut-être en raison (hors présence statistique de toute façon majoritaire en anglais) de la mention préalable de *drowsiness*, qui anesthésie le dynamisme conversationnel en valorisant la recherche paresseuse de points de repère.

En français, l'élimination de l'interjection, le déplacement du vocatif, la transformation du verbe confèrent au locuteur une présence d'esprit et de parole qui ne va pas de pair avec l'état de semi-veille auquel il est fait référence juste avant. Même en dehors de la transformation du verbe — rendue partiellement nécessaire par la présence de la question et par l'enrichissement lexical en français —, la modification de l'ordre des mots affecte profondément le sens de l'énoncé et sa crédibilité, en tout cas sa fidélité au texte de départ.

C'est qu'il en va des interjections et des autres formes de mise en scène du sens et de la situation d'énonciation comme des mots qu'elles accompagnent et repèrent énonciativement. Il n'est pas de transformation de l'ordre des mots sans changement de sens et on pourrait même (moins guidés par l'enthousiasme du chercheur que par la réalité des formes particulières d'ancrage qu'elles introduisent) considérer que s'il est des éléments du discours pour lesquels la donnée positionnelle macrosyntaxique (nous ne parlons évidemment pas ici des contraintes maximales de la syntaxe 'classique') est essentielle, ce sont bien ceux-ci.

2.4.2. Transfert sémantique

¹ On trouve *mutatis mutandis* une problématique similaire dans les journaux télévisés. L'indication, lors des interviews, de l'identité du locuteur en bas d'écran a rarement lieu au tout début du discours mais après quelques secondes et surtout après le premier énoncé d'importance. L'identité du locuteur marque alors officiellement la prise en charge d'un discours qui vient de construire sa spécificité.

Considérons maintenant quelques exemples de ce que nous appelons le transfert sémantique, c'est-à-dire le déplacement d'un contenu de sens du discours rapporté vers le verbe rapporteur et vice versa.

Exemple n°24 — 132) CAMUS/Peste 135B / 121A

Un peu après, le journaliste remercia Cottard:

— Oh! non, dit l'autre avec jovialité. Ça me fait plaisir de vous rendre service.

On the way back the journalist thanked Cottard.

"Don't mention it, old chap. I'm only too glad to help you."

En français, le syntagme prépositionnel *avec jovialité* présent dans l'incise n'est pas vraiment nécessaire, non pas parce qu'il est simplement circonstanciel mais parce que son contenu est au moins partiellement véhiculé par la suite du discours rapporté, avec la notion de plaisir. En revanche, il est clair que sa présence entraîne une relecture, en tout cas une spécification de la forme oralisée du début interjectif de l'énoncé. L'association de *Oh* et de *non* avec un point d'exclamation intermédiaire montre qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'une combinaison avec valeur intensive de l'interjection mais de la séquence d'une interjection réactive et d'un jugement. En conséquence, on est déjà naturellement proche de la jovialité, en tout cas du détachement, et la locution adverbiale vient en quelque sorte confirmer cela.

La présence dans la langue anglaise de la forme lexicalisée *don't mention it* permet de construire les prémisses du transfert du sens de *avec jovialité*, transfert confirmé par l'introduction du vocatif *old chap*. Peut-être pourrait-on reprocher au traducteur son enthousiasme et considérer que l'énoncé anglais est presque une surtraduction du français, avec l'emploi concomitant de l'excessif *too* (certes désémantisé par le figement lexical) là où le français était plus mesuré. En tout cas, l'incise peut disparaître tant il est vrai qu'elle était dans l'original surtout là pour servir de support au circonstanciel, l'identification du locuteur, potentiellement problématique en raison de la présence des deux points à la fin de la phrase introductive, étant rendue possible par le contenu même du discours.

Exemple n°25 — 88) CAMUS/Peste 16A / 10A

Le concierge était resté quelque temps sur le pas de la porte, tenant le rat par les pattes, et attendant que les coupables voulussent bien se trahir par quelque sarcasme. Mais rien n'était venu.

— Ah! ceux-là, disait M. Michel, je finirai par les avoir.

The porter had lingered in the doorway for quite a while, holding the rats by their legs, and keeping a sharp eye on the passers-by, on the off chance that the miscreants would give themselves away by grinning, or by some facetious remark. His watch had been in vain.

"But I'll nab 'em all right," said M. Michel hopefully.

C'est le processus inverse que l'on observe dans ce second exemple, avec l'introduction en anglais de l'adverbe *hopefully* pour compenser la perte de l'interjection *Ah*. Les choses sont en fait un peu plus complexes, car le déplacement de l'incise, rendu nécessaire par la disparition de l'interjection et l'unité lexicale que constitue l'association de *but* avec ce qui suit, a aussi entraîné la perte d'une séparation de l'énoncé entre l'expression du regard critique que pose le locuteur sur les rats et la satisfaction à l'idée d'une résolution à venir de la difficulté présente, même si l'interjection *Ah* contient déjà des éléments de plaisir.

En anglais, c'est l'action qui prend le pas sur le regard semi-contemplatif que l'adverbe vient tardivement recréer en proposant une relecture subjective du discours précédent. En d'autres termes, la couleur que donnait le *Ah* initial au discours est reconstruite par l'adverbe final, qui représente abstraitement, comme *Ah* le fait en même temps que l'interjection est intégrée dans le discours rapporté, les subtiles variations prosodiques qui rendent l'énonciateur *hopeful* à travers son énoncé. L'interjection, en somme, cristallise doublement le point de vue subjectif là où l'adverbe de l'incise ne propose qu'une forme externe de cristallisation.

Exemple n°26 — 145) CAMUS/Peste 151A / 136A

— Qu'est-ce que l'honnêteté? dit Rambert, d'un air soudain sérieux.

— Je ne sais pas ce qu'elle est en général. Mais dans mon cas, je sais qu'elle consiste à faire mon métier.

— Ah! dit Rambert, avec rage, je ne sais pas quel est mon métier.

"What do you mean by 'common decency'?" Rambert's tone was grave.

"I don't know what it means for other people. But in my case I know that it consists in doing my job."

"Your job! I only wish I were sure what my job is!" There was a mordant edge to Rambert's voice.

Une nouvelle fois dans ce dernier exemple, l'interjection disparaît et l'incise est déplacée en position finale, sous une forme qui n'est d'ailleurs plus véritablement celle d'une incise mais d'une discours syntaxiquement autonome qui se constitue comme regard extérieur du narrateur.

Commençons par examiner le français avant de tenter de justifier l'anglais. Le syntagme prépositionnel à valeur adverbiale *avec rage* confirme et renforce l'interjection *Ah* marquée par son isolement et sa ponctuation. En même temps, il rayonne à droite dans la partie explicite de l'énoncé. En d'autres termes, le décalage que signifie *Ah* est reconstruit de manière développée, par *avec rage*. Le lien entre le discours prononcé par Rambert et le discours précédent se construit donc à la fois par l'interjection et par la ressemblance partielle entre les deux énoncés, avec les répétitions de *savoir* et de *mon métier*.

C'est sans doute la nature de l'interjection, dont la compatibilité avec *rage* n'existe guère en anglais, qui justifie la modification profonde apportée au texte de départ. Dès lors, il faut recréer le lien sous d'autres formes, ce qui est fait avec *job* et le contraste entre les possessifs *your* et *my*. Complémentairement, l'emploi de deux points d'exclamation portant d'une part sur la reprise condensée, d'autre part sur l'explicitation du décalage, permet de reproduire l'emphase formatée par l'interjection initiale. En fin, et c'est là l'aspect le plus intéressant de la traduction, l'expansion et l'autonomisation de l'incise permettent une relecture du discours précédent avec reprise, là encore, du sens englobant de l'interjection. Le déplacement s'explique par la longueur (plus que par l'autonomie syntaxique) et surtout par le fait que les deux énoncés exclamatifs se doivent justement de fonctionner en association étroite.

En résumé, il est difficile, à la vue de ces exemples de transfert sémantique entre le discours rapporté et ce qui constitue l'appareil rapporteur, de tracer une frontière stable entre ces deux domaines, au sens où le traducteur serait tenu de respecter scrupuleusement ce qui correspond à l'un ou à l'autre des deux univers. En fait, il n'y a précisément pas deux univers mais deux manières de représenter le discours dont la traduction contribue à mettre au jour le fonctionnement. Le verbe rapporteur, dès lors qu'il n'est pas à la forme la plus neutre (de type *say*) — et encore, non seulement cette forme indique en partie la nature de l'énoncé qu'elle présente mais sa position, surtout pour les énoncés interjectifs, est primordiale —, va véhiculer des informations sur la manière dont il faut lire les propos rapportés, y compris dans la dimension d'oralisation sous-jacente à la lecture. En cela, comme représentante de ce discours, l'incise n'est plus fondamentalement séparée de lui, ce qui est encore plus manifeste lorsque ce discours comprend, en interne, d'autres formes de représentation énonciative comme le sont les interjections. C'est à deux manières de formater le discours que l'on a affaire, ce qui explique précisément la présence régulière d'interjections en contexte de discours rapporté et la séparation tout aussi régulière et significative des énoncés dans lesquels elles se trouvent par un incise qui à vrai dire remplit souvent le même rôle. La notion de partage des sens est donc pertinente car le partage dit autant la séparation que le rassemblement *autour* de ce qui est partagé.

3. Conclusion générale

L'examen de ces quelques exemples de traduction de discours directs rapportés associés d'une part à un appareil rapporteur, d'autre part à un contenu interjectif initial du discours rapporté lui-même nous convie à reconsidérer d'abord l'opération traduisante en tant qu'activité individuelle et en tant que mise en relation de langues, ensuite le sens fondamental de l'interjection dans son rapport au sens contenu dans l'appareil rapporteur et, partant, l'étanchéité relative de la frontière qui formellement les sépare, enfin l'intégration linguistique des données interjectives au delà de ce contexte si particulier et si intéressant d'apparition.

L'opération traduisante est d'abord une activité individuelle et, quel que soit le degré d'expertise linguistique du traducteur, elle se heurte à des contraintes pratiques qu'on ne saurait négliger mais aussi à d'éventuelles limites métalinguistiques, lesquelles, lorsqu'elles se combinent, peuvent aboutir à ces choix de traduction ou justement, dans le cas qui nous préoccupe, à des non choix — la traduction littérale — en raison d'une difficulté à appréhender avec précision l'objet interjectif. En d'autres termes, ne sachant vraiment que faire de ces mots, le traducteur les laisse tels quels, à moins que son choix ne soit motivé par la perception d'une ressemblance interlinguistique véhiculée par la tradition linguistique elle-même peu à l'aise avec des formes qu'elle juge purement orales et donc peu susceptibles d'un traitement attentif. Poussé par une volonté de faire vite, peu désireux de comprendre avec précision le phénomène interjectif ou confortée dans son appropriation lointaine par des discours allant dans le sens de l'universalité, le traducteur laisse faire la langue et on aboutit à une traduction littérale majoritaire et par là même suspecte.

À y regarder de plus près, c'est-à-dire en considérant cette fois le contexte spécifique d'apparition de l'interjection, on note que les exemples ont ceci de particulier qu'ils mettent clairement en avant la notion de représentation du discours. En tant que point de convergence des voix, celle du locuteur / personnage cité, celle du locuteur / narrateur citant, celle du traducteur qui réinterprète l'ensemble, celle enfin des lecteurs pour qui le texte doit permettre d'identifier aussi aisément que possible non seulement « qui parle à qui » mais aussi « comment le dit-il », le discours direct rapporté et initialement interjectif nous permet d'aller bien au delà d'une présentation mécaniste binaire qui justement évacue le sens en privilégiant l'informatif dans sa définition la plus limitée.

La citation — le discours direct rapporté par un locuteur ou un narrateur — n'est dès le départ pas un acte anodin et c'est dans cet acte fondateur que se trouvent les caractéristiques qu'on associe à son résultat. La citation, et la chose est tout aussi vraie, même si elle n'emprunte pas vraiment le même chemin, de la représentation fictionnelle des discours et conversations des personnages d'un roman, est à la fois une extraction, une abstraction et une intégration. Arraché à un discours continu initial (ou, en fiction, représentation concise d'un potentiel de discours), la citation perd son ancrage et, devenue flottante, gagne en aire de validité (pour peu que sa forme, qui a au moins partiellement justifié sa sélection, s'y prête) en même temps que, réintégrée à un discours qui l'englobe, elle en illustre le sens, gardant en cela une partie de son universalité du début. Il y a donc déjà représentation, discours sur le discours, mise en spectacle de celui-ci

Les éléments que l'on va ajouter à cette configuration de base vont aller dans le même sens de la représentation, d'autant plus que leur positionnement à l'initiale ou en incise marque la séparation entre deux niveaux de construction. L'appareil rapporteur, avec sa mention non seulement de l'ancrage situationnel (qui parle, quand, où) mais aussi du contenu du discours (choix du verbe et d'éventuelles formules adverbiales), constitue un résumé formel du discours permettant à la fois de l'introduire ponctuellement et de l'intégrer à une séquence plus large, de le rejouer en quelque sorte. L'interjection elle-même, en tant que formatage

énonciatif, renseigne sur le locuteur et surtout son discours, par le retour à la situation d'énonciation qu'elle construit et implique. Elle en revient au fondement du discours pour dévoiler l'importance ponctuelle de celui-ci.

Il n'est guère étonnant alors que des passages existent entre ces différentes formes de représentation discursive et ce qui semble logique, envisageable, dans l'espace restreint d'un texte et d'une langue, se met en scène dans la traduction. Au delà de la liberté ou de l'aisance du traducteur, au delà des contraintes linguistiques, des trous lexicaux, de l'élégance d'une formulation ou d'une reformulation, c'est parce que le discours cité, l'interjection qui se situe à sa marge et l'appareil rapporteur qui l'annonce ou le reprend sont autant de manières de dire le dire que le sens que ces formes mettent en commun se reconstruit dans le texte d'arrivée avec une réorganisation possible de ces moyens, en fonction de la clarté initiale du texte ou du degré d'intervention du traducteur.

En tout état de cause, il est nécessaire, tant en ce qui concerne l'appareil rapporteur que l'interjection, d'en finir avec une vision analytique et séparatrice de la construction de sens. Dans ce nœud énonciatif que constitue le discours direct rapporté et initié par une interjection, ce n'est certes pas non plus le chaos qui règne, mais l'organisation harmonieuse d'outils d'une représentation révélée et reconstruite par la traduction.

Sources du corpus écrit

En anglais

Julian Barnes *Before she met me* (1982) *Avant moi* (1991) Trad. M. Courtois-Fourcy

Ernest Hemingway *The Sun also Rises* (1926) *Le Soleil se lève aussi* (1949) Trad.M.-E. Coindreau

Ernest Hemingway *To Have and Have not* (1937) *En Avoir ou pas* (1946) Trad. M. Duhamel

Norman Mailer *The Deer Park* (1957) *Le Parc aux cerfs* (1956) Trad. C. Elsen

En français

Albert Camus *La Peste* (1947) *The Plague* (1948) Trad. de S. Gilbert

Gabriel Chevallier *Les Héritiers Euffe* (1945) *The Affairs of Flavie* (1948) Trad. J. Godefroi

Colette *Claudine à l'école* (1900) *Claudine at School* (1956) Trad. A. White

Bibliographie sélective

RICHET Bertrand, « Interjections, incises et discours rapportés », in Pierre Cotte (éd.), *L'Ouvert et le Précis, Travaux du C.I.E.R.E.C.*, n°104, Saint-Étienne: Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001, p. 123-148

RICHET Bertrand, *Éléments d'analyse du phénomène interjectif en anglais contemporain* (dir. Pierre Cotte), Paris: Université de Paris Sorbonne — Paris 4, 2001, 1886 p.

RICHET Bertrand, « Quelques données et réflexions sur la traduction des interjections » in Michel Ballard (éd.), *Oralité et traduction*, Arras: Artois Presses Université, 2001, p. 79-128

RICHET Bertrand, « La traduction non interjective des interjections » in Michel Ballard et Ahmed El Kaladi, (éds). *Traductologie, Linguistique et Traduction*, Arras: Artois Presses Université, 2003, p. 83-98

ROSIER Laurence (éd.), *Faits de Langue*, n°19, « Le Discours rapporté », Paris, Gap: Ophrys, 2002, 307 p.

ROSIER Laurence, MARNETTE Sophie et LOPEZ MUNOZ Juan Manuel, « Présentation générale » in *Faits de Langue*, n°19, 2002, p. 5-11.

Schourup, Lawrence. *Common discourse particles in English conversation*, PhD Thesis (Adviser: Arnold M. Zwicky), Columbus, Ohio: Ohio State University, 1982, 120 p.

TAIVALKOSKI-SHILOV Kristiina, « Traduire la mixité formelle: l'exemple des premières (re)traductions de Fielding en France » in *Faits de Langue*, n°19, 2002, p. 85-97.